

IMP INTERNATIONAL

Formez. Transmettez. Élevez.

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP

Bienvenue

Votre accompagnement personnalisé commence ici.

Bienvenue au sein d'IMP INTERNATIONAL. Vous vous êtes inscrit(e) à l'une de nos formations — nous vous en remercions. Ce livret complète le livret d'accueil général et vous présente l'ensemble des dispositifs, aménagements et interlocuteurs mobilisés pour vous offrir un parcours pleinement accessible et sécurisé.

Notre conviction : un stagiaire en situation de handicap n'est pas un stagiaire « à part » mais un stagiaire qui peut, légitimement, mobiliser des adaptations qui lui permettront d'apprendre, de réussir et d'évoluer au même titre que les autres.

▪ Contact direct de votre référente handicap

Marie - Référente Handicap

Courriel : handicap@imp-international.com

Accueil standard : 06 22 48 28 01 (du lundi au vendredi, 9h30 – 12h / 14h – 17h)

N'attendez pas : contactez-nous dès votre inscription pour que nous adaptions au mieux votre parcours.

Dans ce livret

Ce document complète le livret d'accueil général. Il décrit précisément la démarche d'inclusion d'IMP INTERNATIONAL et les mesures que vous pouvez solliciter pour adapter votre parcours.

1	Notre engagement inclusion
2	Approche pédagogique adaptée
3	Démarche qualité et handicap — indicateur 26 Qualiopi
4	Aménagements possibles selon votre situation
5	Votre parcours d'aménagement personnalisé en 7 étapes
6	Organisation pratique adaptée (sites, salles, accompagnement)
7	Formation à distance (FOAD) accessible
8	Partenaires, réseaux et ressources handicap
9	Vos droits et voies de recours
10	Contacts et charte d'accueil

1. Notre engagement inclusion

Qui sommes-nous ?

IMP INTERNATIONAL est un institut de formation professionnelle à vocation mondiale, dédié à anticiper les métiers de demain en combinant innovation, performance, leadership et impact global. Nous développons des parcours adaptés à chaque public — apprentis, salariés, reconvertis, élus et acteurs institutionnels.

Numéro de déclaration d'activité	11 75 75 71 275 — du 15/04/2026
Certification qualité	Qualiopi — en cours de certification
Siège social	37 rue des Mathurins, 75008 Paris

Nos trois axes de formation

- IMP School of Sport & Tourisme — alternance, modules modulaires, expériences immersives sur les territoires.
- IMP School of Media & Influence — communication digitale, création de contenu, influence éthique, réseaux sociaux.
- IMP School of Public Leadership — élus, agents publics, gouvernance moderne, leadership éthique, mobilités internationales.

Notre engagement inclusion

L'accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap fait partie intégrante de notre ADN. Nous nous engageons à accueillir, renseigner, accompagner et former chaque stagiaire en situation de handicap pour lui donner les mêmes chances d'accéder à la formation et de réussir.

▪ Concrètement, nous nous engageons à :

- Désigner une référente handicap identifiée, formée et disponible dès votre inscription.
- Former l'ensemble de notre équipe pédagogique au handicap (module de 2 heures dispensé à chaque formateur, avec rappel annuel — procédure PMQ.05.10).
- Évaluer systématiquement les besoins en aménagement dans le questionnaire préalable d'inscription.
- Proposer un entretien confidentiel et personnalisé avec la référente handicap.
- Mettre en place, sans surcoût pour vous, les aménagements matériels, pédagogiques et humains nécessaires.
- Mobiliser notre réseau de partenaires (AGEFIPH, Cap Emploi, MDPH, Ressources Handicap Formation) pour lever les freins financiers ou logistiques.
- Suivre et ajuster les aménagements tout au long de votre parcours.
- Garantir la confidentialité absolue des informations partagées.
- Signaler vigoureusement toute situation de discrimination et y apporter une réponse immédiate.

2. Approche pédagogique adaptée

Notre approche pédagogique repose sur l'idée qu'une compétence n'est acquise que lorsqu'elle est mise en œuvre dans des situations réelles. Pour les stagiaires en situation de handicap, nous veillons à ce que les modalités d'apprentissage, d'évaluation et de restitution soient toujours équitables — jamais discriminantes.

Des modalités flexibles

- Alternance de séquences théoriques et pratiques avec possibilité d'adapter le rythme.
- Supports pédagogiques disponibles en multiples formats (papier, numérique, audio, gros caractères).
- Consignes reformulées oralement et par écrit systématiquement.
- Temps supplémentaires accordés pour les exercices, mises en situation et évaluations (tiers-temps — voire plus selon préconisations).
- Pausas supplémentaires possibles, aménagement des horaires sur demande.
- Mises en situation professionnelle adaptées au handicap (sans être édulcorées).

Suivi et évaluation adaptés

Durant la formation	Évaluation continue bienveillante (tours de table, mises en situation) adaptée aux modalités d'expression préférées : oral, écrit, schéma, réalisation pratique.
En fin de formation	Évaluation finale : QCM, oral, production personnelle ou mise en situation — modalité choisie avec vous et la référente handicap selon vos besoins. La note /20 est transcrite dans votre livret (moyenne 10/20 pour valider).
Dernier jour	Signature du livret de formation et remise des attestations.
À J+6 mois	Questionnaire d'évaluation différée pour mesurer l'impact de la formation sur vos pratiques et ajuster nos futurs parcours.

En cas de difficulté ou d'échec à l'évaluation, la responsable pédagogique vous contacte pour analyser la situation et proposer, si besoin, une session de rattrapage ou une formation complémentaire — sans coût additionnel pour vous.

3. Démarche qualité et handicap

Indicateur 26 du référentiel Qualiopi

▪ **Libellé officiel de l'indicateur 26**

« Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner, former ou orienter les publics en situation de handicap. »

Notre méthodologie

N°	Étape	Ce que nous mettons en œuvre
1	Évaluation des besoins	Questionnaire préalable à l'inscription (question dédiée) + entretien individuel avec la référente handicap + collaboration avec les spécialistes le cas échéant (médecin du travail, ergothérapeute, MDPH).
2	Mesures d'accessibilité	Adaptation des supports, salles accessibles PMR, technologies d'assistance (synthèse vocale, sous-titres), aménagement des horaires et des exercices.
3	Sensibilisation des formateurs	Formation obligatoire de 2 heures sur le handicap pour chaque formateur (6 modules — procédure PMQ.05.10), rappel annuel, fiche de traçabilité signée.
4	Mobilisation du réseau	AGEFIPH, Cap Emploi, Ressources Handicap Formation, MDPH, associations spécialisées (APF France Handicap, UNAPEI, Fédération des Aveugles, Autisme France).
5	Suivi et amélioration	Bilan intermédiaire en cours de formation, bilan final, exploitation des retours dans la revue de direction et le plan d'action qualité (PMQ.05.04).

Preuves conservées

- Fiche d'aménagement personnalisée signée.
- Compte-rendu de l'entretien avec la référente handicap (sauf opposition du stagiaire).
- Fiches de sensibilisation des formateurs au handicap signées (PMQ.05.10).
- Attestations de formation annuelle de la référente handicap.
- Bilan qualitatif de l'adaptation à l'issue du parcours.

4. Aménagements possibles selon votre situation

Le tableau ci-dessous présente, à titre indicatif et non exhaustif, les aménagements que nous sommes en mesure de proposer selon la nature de votre situation de handicap. Chaque parcours est construit sur mesure, après entretien avec la référente handicap.

Type de situation	Aménagements possibles (non exhaustif)
Handicap moteur (PMR, mobilité réduite)	Accès PMR aux salles (rampes, ascenseurs), stationnement PMR à proximité, sanitaires adaptés, table à hauteur réglable, chaise adaptée, dégagement des circulations, possibilité de pauses plus fréquentes, dispense des mises en situation debout si nécessaire et remplacement par un équivalent pédagogique.
Handicap visuel (malvoyance, cécité)	Supports en gros caractères (corps 16 à 22), haut contraste, version braille sur demande (délai de 15 jours), versions audio (MP3), compatibilité avec logiciels de synthèse vocale (NVDA, JAWS), description verbale systématique des supports visuels, éclairage renforcé, placement privilégié en salle, chien guide accepté.
Handicap auditif (malentendance, surdité)	Boucle magnétique portative sur demande, sous-titrage automatique Zoom activé en FOAD, supports écrits détaillés systématiquement remis avant la séance, interprète LSF ou codeur LfPC mobilisable via partenariat (coût pris en charge via RHF AGEFIPH), placement face au formateur, intervention visuelle renforcée.
Troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie)	Supports avec police adaptée (OpenDyslexic, Arial 14+), interligne élargi, couleurs de fond douces, fiches résumées, tiers-temps aux évaluations, QCM plutôt que rédaction si possible, lecture à voix haute des consignes, utilisation d'outils numériques (correcteur, synthèse vocale).
Handicap cognitif / déficience intellectuelle	Consignes reformulées en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), découpage des tâches en étapes courtes, supports très visuels, pictogrammes, tutorat individuel renforcé, évaluation par mise en situation plutôt que par écrit, répétition des notions clés.
Handicap psychique (dépression, troubles anxieux, bipolarité...)	Aménagement du rythme (journées plus courtes, pauses plus nombreuses), tutorat individuel, salle calme possible, dispense des présentations orales en groupe remplacées par un oral en petit comité, contact régulier avec la référente handicap, articulation avec un accompagnement externe (SAVS, SAMSAH) si nécessaire.
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	Environnement sensoriel maîtrisé (lumière, bruit, foule), prévisibilité maximale (planning détaillé remis à l'avance, présentation des lieux en amont), consignes explicites et littérales, pause en salle de repli possible à tout moment, binôme ou référent personnel dédié, dispense de certaines interactions sociales forcées.

Type de situation	Aménagements possibles (non exhaustif)
Maladies invalidantes ou chroniques (cancer, SEP, diabète, fibromyalgie, VIH, etc.)	Horaires aménagés (temps partiel, journées fractionnées), bascule en FOAD possible selon les périodes, pauses santé flexibles, report de séances en cas d'hospitalisation ou de soins, espace de repos disponible, confidentialité renforcée.
Situations temporaires (accident, post-opératoire, grossesse pathologique)	Mêmes dispositifs que pour les situations permanentes, sans condition de RQTH. Adaptation proportionnée à la durée prévisible de la situation.

Important : vous n'avez pas besoin d'être titulaire d'une reconnaissance administrative (RQTH, AAH, carte d'invalidité...) pour solliciter un aménagement. Une situation de handicap temporaire, un trouble non encore diagnostiqué ou un besoin spécifique suffisent.

5. Votre parcours d'aménagement personnalisé

Voici, étape par étape, comment nous construisons ensemble votre parcours adapté :

Étape	Moment	Ce qui se passe
1	Inscription	Une question dédiée figure dans le questionnaire préalable : « Avez-vous besoin d'un aménagement pour suivre cette formation ? » Votre réponse est strictement confidentielle et ne conditionne en rien votre accès à la formation.
2	Entretien avec la référente handicap	Si vous avez signalé un besoin, Marie vous propose un entretien téléphonique ou en visio dans les 5 jours ouvrés suivant votre inscription. Ce temps d'échange confidentiel permet de comprendre vos besoins sans jugement.
3	Évaluation des besoins	Nous identifions ensemble les aménagements pertinents. Si nécessaire, nous sollicitons une expertise externe (médecin du travail, ergothérapeute, Cap Emploi, MDPH, Ressources Handicap Formation AGEFIPH).
4	Fiche d'aménagement personnalisée	Une fiche récapitulative est rédigée, validée par vous et signée conjointement. Elle liste les aménagements retenus, les dispositifs techniques prévus, les interlocuteurs internes et externes, la durée d'application.
5	Mise en place	Avant le premier jour, l'équipe pédagogique (formateurs, accueil, technique) est informée des aménagements (uniquement ceux que vous acceptez de transmettre — vous restez maître de vos informations).
6	Suivi en cours de formation	Un point est organisé à mi-parcours pour vérifier que les aménagements fonctionnent. Vous pouvez à tout moment contacter la référente handicap pour ajuster un dispositif.
7	Bilan final et amélioration continue	À la fin de votre formation, un bilan qualitatif est réalisé. Vos retours anonymisés nourrissent notre plan d'amélioration et le dispositif global d'accueil des futurs stagiaires en situation de handicap.

▪ Engagement de délai

Réponse de la référente handicap : sous 5 jours ouvrés après votre inscription.

Mise en place des aménagements simples (supports, rythme, temps supplémentaire) : sous 10 jours ouvrés.

Aménagements complexes (interprète LSF, équipement spécifique, accompagnement humain) : délai communiqué au cas par cas, en lien avec les partenaires mobilisés.

6. Organisation pratique adaptée

Nos sites de formation

Site	Caractéristiques d'accessibilité
Hem (Nord) —	Accueil et sanitaires adaptés PMR ; 2 salles (25 m ² et 35 m ²) accessibles ; bureau pour entretien confidentiel avec la référente handicap ; place de stationnement PMR à proximité ; signalétique visuelle claire.
Sites clients (intra-entreprise)	Contrôle systématique de l'accessibilité en amont via une check-list. Si le site client ne répond pas aux exigences, IMP International propose une bascule en distanciel ou un repli sur un site partenaire accessible, sans surcoût pour vous.
Sites partenaires (clubs, collectivités)	Conventions de mise à disposition incluant une clause d'accessibilité ; visite préalable de la référente handicap en cas de formation pour un public concerné.

Matériel et fournitures

- Ordinateurs et imprimantes à disposition.
- Supports papier et numériques (double format proposé systématiquement).
- Wifi libre et stable sur tous les sites.
- Bureau individuel disponible pour le travail en sous-groupe ou l'accompagnement personnalisé.
- Plateforme e-learning IMP Learning accessible en version adaptable (contrastes, taille de police, navigation clavier).
- Matériel pédagogique spécifique mobilisable sur demande (boucle magnétique, synthèse vocale, supports grossis...).

Accompagnement humain

- Si votre situation le nécessite, vous pouvez être accompagné(e) par un(e) auxiliaire de vie, un interprète LSF, un codeur LfPC ou un preneur de notes. Cet accompagnement est possible sans surcoût de formation et l'intervention peut être cofinancée par la RHF AGEFIPH.
- Un référent pédagogique individuel peut également être désigné pour sécuriser votre parcours.

Pauses, restauration, hygiène

- Deux pauses de 15 minutes par jour + pause déjeuner de 12h30 à 13h45. Des pauses supplémentaires peuvent être prévues dans votre fiche d'aménagement.
- Café d'accueil offert. Possibilité de déjeuner sur place (espace repas aménagé) ou à l'extérieur.
- Possibilité d'apporter et de conserver vos médicaments, équipements techniques, collations adaptées (diabète, pathologies digestives, etc.).

7. Formation à distance (FOAD) accessible

Nos modules à distance sont conçus pour rester pleinement inclusifs. Nous utilisons principalement l'outil ZOOM et notre plateforme e-learning IMP Learning, avec une série d'aménagements spécifiques :

Avant la formation (J-8)

- Un référent technique vous contacte pour valider votre configuration (connexion, matériel, logiciels d'assistance).
- Tutoriels disponibles en format écrit, vidéo sous-titrée et audio.
- Test individuel de connexion (possible en tête-à-tête si besoin) pour vérifier : l'activation des sous-titres automatiques, la compatibilité avec votre lecteur d'écran, l'adaptation des raccourcis clavier.
- Envoi des supports en amont au format accessible de votre choix (Word balisé, PDF accessible, gros caractères).

Pendant la formation

- Sous-titrage automatique Zoom activé par défaut.
- Interprète LSF en visio mobilisable (cofinancement RHF AGEFIPH).
- Chat écrit pour toutes les interactions — une solution de secours si le son vous pose problème.
- Sondages et QCM accessibles (compatibles lecteur d'écran).
- Possibilité de désactiver votre caméra si la visibilité vous gêne, sans justification.
- Durée des sessions adaptable : demi-journée standard 9h00 – 12h30, mais fractionnement possible (séquences de 90 min avec 15 min de pause) sur préconisation.

Après la formation

- Replay des séances disponible pendant 30 jours (avec transcription écrite sur demande).
- Relevé de connexion fourni pour attester de votre assiduité en distanciel.
- Support technique accessible par mail, téléphone ou visio selon votre préférence.

8. Partenaires, réseaux et ressources handicap

IMP INTERNATIONAL s'appuie sur un réseau structuré de partenaires publics, parapublics et associatifs. Ces interlocuteurs peuvent être mobilisés pour vous accompagner dans la construction, le financement et la sécurisation de votre parcours.

Partenaires institutionnels

Partenaire	Pour quoi ?	Comment les joindre ?
AGEFIPH	Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap du secteur privé. Financement d'aménagements matériels, de formations, d'équipements spécifiques.	0 800 11 10 09 (service et appel gratuits) — www.agefiph.fr
FIPHFP	Équivalent AGEFIPH pour la fonction publique (État, hospitalière, territoriale).	www.fiphfp.fr
Cap Emploi	Accompagnement à l'emploi et au maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap.	www.capemploi.net — antennes locales dans chaque département.
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées : reconnaissance RQTH, AAH, PCH, carte mobilité inclusion.	Contact par département — www.mdpf.fr
Ressources Handicap Formation (RHF AGEFIPH)	Dispositif dédié qui outille les organismes de formation et les stagiaires pour lever les obstacles à l'accès à la formation. Financement d'aménagements.	Saisine via la référente handicap IMP — handicap@imp-international.com
Défenseur des droits	Autorité indépendante en cas de discrimination liée au handicap.	3928 (gratuit) — www.defenseurdesdroits.fr
DREETS Hauts-de-France	Contrôle de la formation professionnelle et recours administratif.	hauts-de-france.dreets.gouv.fr

Réseau associatif

Association	Domaine
APF France handicap	Handicap moteur et polyhandicap — accompagnement social, défense des droits, ressources documentaires.
Fédération des Aveugles et	Handicap visuel — adaptation des supports, braille, numérique accessible.

Association	Domaine
Amblyopes de France	
UNAPEI	Handicap cognitif, déficience intellectuelle, autisme — pédagogie adaptée, FALC.
Autisme France	Troubles du spectre autistique — aménagements sensoriels et relationnels.
Surdi Info Service	Handicap auditif — information sur LSF, LfPC, boucles magnétiques, sous-titrage.
Fédération Française DYS	Troubles des apprentissages (DYS) — pédagogies et outils adaptés.

9. Vos droits et voies de recours

Vos droits fondamentaux

- Droit à l'égal accès à la formation (Loi du 11 février 2005, article L. 6112-3 du Code du travail).
- Droit à l'aménagement raisonnable de votre parcours.
- Droit à la confidentialité des informations relatives à votre situation (RGPD, article 9 — données sensibles de santé).
- Droit à la non-discrimination à l'inscription, pendant la formation, à l'évaluation (article 225-1 du Code pénal).
- Droit à être accompagné(e) d'un aidant humain, d'un chien guide, d'un interprète.
- Droit d'accès, de rectification et d'opposition sur vos données personnelles.

Voies de recours si un problème survient

Étape	Interlocuteur	Modalité et délai
1	Référente handicap IMP International	Marie — handicap@imp-international.com. Accusé de réception sous 5 jours ouvrés, réponse complète sous 20 jours ouvrés.
2	Responsable Pédagogique	Mme Sylvane VERDONCK — rp@imp-international.com
3	Direction IMP International	Saisine via le formulaire en ligne : www.imp-international.com/reclamation
4	Médiateur de la consommation	Saisine possible en cas d'échec des démarches internes.
5	Défenseur des droits	3928 — www.defenseurdesdroits.fr — en cas de discrimination avérée.
6	DREETS	Autorité de contrôle de la formation professionnelle.

10. Contacts et charte d'accueil

Votre équipe IMP INTERNATIONAL

Référente handicap	Marie handicap@imp-international.com
Responsable pédagogique	Mme Sylvane VERDONCK rp@imp-international.com 06 22 48 28 01
Chargée de projet formation	Milouda ALA — gestion administrative, mobilité internationale, relation stagiaires milouda@imp-international.com 07 67 44 10 82
Accueil standard	06 22 48 28 01 contact@imp-international.com Du lundi au vendredi : 9h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00

Ressources en ligne

Site internet	www.imp-international.com
Espace apprenant	www.imp-international.com/espace-apprenant
Plateforme e-learning	www.imp-learning.com
Page accessibilité	www.imp-international.com/accessibilite
Réclamations	www.imp-international.com/reclamation
Indicateurs qualité	www.imp-international.com/indicateurs
FAQ	www.imp-international.com/faq

Charte d'accueil IMP INTERNATIONAL

Nos 8 engagements auprès de vous

Signée par l'ensemble de notre équipe pédagogique.

- Nous vous accueillons sans jugement, avec respect et bienveillance, quelle que soit votre situation de handicap — reconnue ou non.
- Nous respectons la confidentialité absolue de toutes les informations que vous nous confiez.
- Nous vous proposons un entretien personnalisé dès votre inscription pour comprendre vos besoins.
- Nous adaptons, sans surcoût pour vous, les supports, les rythmes, l'environnement et les évaluations.
- Nous mobilisons notre réseau de partenaires (AGEFIPH, Cap Emploi, MDPH, RHF) pour lever les obstacles financiers ou logistiques.
- Nous formons et sensibilisons chacun de nos formateurs au handicap et à la diversité.
- Nous assurons un suivi régulier et ajustons les aménagements en continu.
- Nous restons à votre écoute à tout moment du parcours, et après la formation.

— Fin du livret d'accueil —

IMP INTERNATIONAL — Formez. Transmettez. Élevez.

Édition 2026 — Version 1.0 — 20/04/2026

NDA 11 75 75 71 275 du 15/04/2026 — Qualiopi en cours de certification